

LE SITE ARCHÉOLOGIQUE DE LA CURE À BREUIL-MAGNÉ

Suite à l'aménagement d'une extension de l'ancien cimetière de Breuil-Magné, réalisée avant toute intervention archéologique, une simple prospection de surface dans les zones aménagées a permis de récolter de nombreux tessons de céramique gallo-romaine et du haut Moyen Âge. Le Service Régional de l'Archéologie, alerté, a alors prescrit une intervention de diagnostic en novembre et décembre 2003. Le terrain est situé au nord du bourg de Breuil-Magné, au lieu-dit La Cure, qui comprend le cimetière ainsi que l'emplacement de l'ancienne église et de son prieuré (fig. 1).

Contexte archéologique et données historiques

Aucune fouille réelle n'a été réalisée dans ce secteur. Sur le territoire de la commune, la prospection a révélé la présence d'un gisement du Néolithique à la Tène finale (Saint-Mur), et plusieurs indices de sites à sel protohistoriques (Bois-Rambaud, Le Dadait, Le Perré des Ouailles et Le Vigneau). Plusieurs autres indices de présence gallo-romaine ont été repérés à Bois-Rambaud, à Fond Sanguin, à La Lance, à Liron, au Dadait, au Péré et aux Trois-Bornes. Une voie, anciennement reconnue comme antique, a été sommairement examinée dans les années 1960, au cours de travaux publics, à La Chaussée du Perré. Enfin deux cuves de sarcophages du haut Moyen Âge, sans couvercle, ont été découvertes à Bois-Rambaud¹.

À La Cure, près du cimetière du Breuil, R.-J. Boutin signale des « traces d'une villa » gallo-romaine dans les années 1960 (tuiles à rebord, tessons de céramique, une monnaie), et la découverte, dans le cimetière lui-même, de « sarcophages de pierre de la même époque »².

La présence gallo-romaine ne fait aucun doute à Breuil-Magné. Même s'il faut rester prudent avec les analyses toponymiques, le toponyme Magné, qu'il provienne de *Magnacum* (dérivé du latin *magnus*) ou de *Maginacum* (dérivé du germanique *magin-*), est par lui-même un indice suffisant de grande ancienneté.

On trouve une première mention du village du « Breuil de Rochefort » dans l'Enquête ordonnée par le roi Saint Louis en 1247 en Poitou et Saintonge³. Dans le même document, il est également question du « chapelain de Magné ». Le Breuil est le nom d'un village qui s'est développé à bonne distance du centre paroissial de Magné : Le Breuil et Magné sont donc, au Moyen Âge, deux villages distincts⁴.

L'église Saint-Pierre de Magné, qui était située près du cimetière, au lieu-dit La Cure, a été démolie en 1848. On peut la localiser, avec son prieuré, de façon très imprécise, sur le plan cadastral de 1809. Le naturaliste Lesson en donne, en 1842, une courte description : « L'église du Breuil, en partie ruinée, conserve un portail romano-ogival du XII^e siècle, ayant deux colonnettes de chaque côté. Une statuette [...] surmonte la porte principale qui est unique, ainsi que la fenêtre en plein cintre qui occupe le tympan. Deux contreforts droits occupent la façade ». Sa situation excentrée par rapport à l'actuel village de Breuil-Magné, en explique l'abandon progressif, la ruine et la destruction au siècle dernier. La nouvelle église a été inaugurée en 1849 au Breuil, mais le vieux cimetière a été conservé à La Cure.

¹ Louis Maurin, *Carte archéologique de la Gaule – La Charente-maritime 17/1*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1999.

² R.-J. Boutin, *Breuil-Magné et Loire dans le passé*, SEP Breuil-Magné, 1981.

³ R.-J. Boutin, *op. cit.* ; Jacques Duguët, *Histoire de Rochefort, des origines à la fin du règne de Louis XIV*, publication de la Société de Géographie de Rochefort, 2003.

⁴ Jusqu'en 1789, l'appellation du village est « Le Breuil de Magné ». À partir de 1790, la préposition « de » disparaît et l'appellation « Breuil-Magné » se généralise (Jacques Duguët, « Le nom de la commune de Breuil-Magné », *Roccafertis, Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort*, 3^e série, t. IV, n° 23, janv. 1999, p. 62).

L'église Saint-Pierre⁵ de Magné (avec son prieuré) dépendait du prieuré de Saint-Vivien de Saintes, comme celles de Rochefort, de Loire et du Vergeroux. Or ces quatre églises (et leurs prieurés), établies sur le territoire de la châtellenie de Rochefort, sont antérieures au château. La seule hypothèse envisageable est donc que, dès le haut Moyen Âge, les desservants saints de Saint-Vivien ont créé sur l'« île de Rochefort » une grande paroisse géographiquement cohérente, dont le centre serait Magné, aux origines gallo-romaines hautement probables⁶.

L'opération archéologique de 2003

Pour vérifier l'importance, en densité et en répartition, des niveaux archéologiques pressentis, il a été décidé de sonder l'ensemble du site en pratiquant treize tranchées à la pelleuse (fig. 2), sept avec un godet étroit (0,50 m), six avec un godet large (1,50 m). En dehors de la tranchée T1 (dont la profondeur varie de 0,80 m à 1m), les autres tranchées de décapage ont une profondeur qui varie de 0,10 m à 0,50 m. Le nettoyage et les sondages fins (seize en tout) dépendent ensuite de la nature et de la densité des vestiges, nombreux sur toute la partie N-NE du site⁷.

Les tranchées T8, T9 et T10 se sont révélées entièrement négatives. Par ailleurs, les conditions météorologiques défavorables, peu après le décapage, n'ont pas permis de sonder correctement les tranchées T11, T12, T13, T4 et T5, l'eau ayant inondé les tranchées. L'invasissement de l'eau a également été très préjudiciable à la qualité de la fouille dans les tranchées T2 et T3.

Les résultats

Des couches de remblai et de destruction apparaissent dans les tranchées T1, T2, T3, T6, T7. Une épaisse couche de « terre noire » se concentre dans les tranchées T1 et T2. Enfin des vestiges de murs (14) et de sols sont visibles dans les tranchées T1, T2, T3, T4, T6, T7 (fig. 5). Environ la moitié du site (900 à 1000 m² : sa partie NE) est couverte de sépultures : 33 sont repérées, 5 sont soupçonnées (fig. 3). Toutes les sépultures recourent des couches en place ou des structures bâties.

Le diagnostic a permis de déterminer trois périodes d'occupation du site : période gallo-romaine, haut Moyen Âge, Moyen Âge. Aucune trace d'occupation protohistorique ou néolithique.

L'occupation gallo-romaine

Elle est ici attestée par l'existence de 12 murs, de sols maçonnés et d'un mobilier non négligeable. Les structures bâties, associées à des remblais de démolition où pullulent les fragments de *tegulae*, couvrent à peu près les 2/3 du site.

Un premier ensemble concerne les tranchées T6 (mur m14) et T1 (murs m8 et m9) : de facture identique (petit appareil lié au mortier jaune, sable fin), avec des épaisseurs variables (m9 : 0,46 m ; m8 : 0,86 m). Pour ces deux murs, le parement sud (extérieur) est décoré au fer (couche rose de mortier à tuileaux très fin, à la jointure des moellons).

Les autres murs du site ont une structure et une épaisseur quasiment identiques, variant entre 0,50m et 0,60 m (m3, T2). Dans les tranchées T3 et T4, quatre murs formant deux

⁵ La dédicace à Saint-Pierre atteste, comme l'a montré André Debord, une origine préromane dans les pays de la Charente.

⁶ Jacques Dugué, *Histoire... op. cit.*

⁷ Je remercie toute l'équipe des fouilleurs, qui ont affronté parfois des conditions météorologiques difficiles : P. Bardeau, M. Berge, P. Deludon, M.-C. de Taillac, M. Enet, D. Foussier, M. Foussier, C. Friche, G. Krebs, M. Lavergne, D. Nouaillant, S. Rabeau, P.-Ph. Robert, N. Soline, F. Vassogne, A.-G. Vlad, D. Vital. Je remercie particulièrement Monique et Daniel Foussier qui, tous les samedis, nous ont accueillis et nous ont offert de succulents repas de midi.

angles droits et possédant les mêmes caractéristiques (mortier jaune orangé) paraissent en corrélation : m1 et m2 (fig. 4), dont l'angle est interrompu par une probable sépulture (T3), m4 et m5 (T4). Les quatre murs, de facture gallo-romaine, pourraient former un ensemble bâti cohérent, orienté NO-SE (fig. 2).

Enfin la tranchée T7 a livré d'importantes structures maçonnées avec des murs associés à des sols. Immédiatement sous le décapage apparaît un sol de mortier à tuileaux (gros calibre) sur une longueur de 14 m (d'une épaisseur moyenne de 0,10 m), interrompu par quelques creusements et sépultures, parfois en liaison avec un mur (m13). Quatre murs sont repérés, perpendiculaires à la tranchée (m10, m11, m12, m13)

Un sondage a mis en évidence l'enduit de mortier rosé très fin qui couvre les faces internes des murs m11 et m12, délimitant un espace de 1,90 m, rempli d'une terre assez meuble qui n'a pas été fouillée. Tout laisse penser que ces deux murs délimitent un bassin dont l'un des côtés mesure 1,90 m (fig. 5). Cet ensemble de sols de mortier à tuileaux, associé à un probable bassin couvert d'un enduit étanche, évoque une installation viticole.

Dans la céramique gallo-romaine, abondante sur le site⁸, on remarque la présence de céramique à paroi fine, de céramique dite « à l'éponge », et un lot non négligeable de céramique paléochrétienne (DSPA), avec quelques éléments de décors. On note également une fibule avec ressort à 4 spires, arc aplati triangulaire à décor incisé et un ardoillon à section rectangulaire (type Feugère 5a ou 6), datable du milieu du 1^{er} siècle.

La présence d'une structure probable de bassin, associée à des sols de mortier à tuileaux permet de formuler l'hypothèse d'une villa viticole, comme il en a été trouvé plusieurs exemplaires remarquables dans le secteur⁹. Certains murs décorés au fer (m8, m9), associés à l'existence d'un mobilier caractéristique (paroi fine, sigillée, fibule) pourraient indiquer une construction d'origine vers la fin du 1^{er} siècle ou le début du II^e. La présence de céramique paléochrétienne (DSPA) suggère une occupation qui s'est poursuivie dans l'antiquité tardive, au-delà du IV^e siècle.

Le haut Moyen Âge

La présence du haut Moyen Âge sur le site de La Cure se manifeste d'abord par une relative abondance de céramique caractéristique¹⁰ (402 tessons). Les tranchées de diagnostic ont permis de repérer deux murs (m6 – m7, tranchée T3) présentant une structure particulière : tous deux sont constitués de gros moellons irréguliers montés à la terre. Le mur m6, orienté NO-SE, conserve une arase de grosses pierres grossièrement taillées (largeur : 0,50 m), reposant sur un ressaut de fondation plus large (0,60 m), constitué de pierres de toutes dimensions (fig. 6) : la base de cette fondation est faite de petites pierres irrégulières¹¹. Le mur m7 n'a conservé, dans la partie où il est visible, que le ressaut de fondation. Il conserve l'orientation du mur gallo-romain m1, auquel il semble accolé (fig. 4). Mais une perturbation (probable sépulture) occupe l'ensemble de l'angle. Il pourrait donc former un angle droit avec le mur m6. On peut rattacher ce type de construction au haut Moyen Âge.

Dans la tranchée T2, des niveaux de terres noires riches en déchets organiques et en céramique du haut Moyen Âge (mélangée à la céramique gallo-romaine) ont été repérés : leur

⁸ 796 tessons recueillis sur un total de 1262, soit 63,1 %.

⁹ Soubise (Le Renfermis), Port-des-Barques (Les Chapelles), Rochefort (Les Moutiers), La Rochelle (Les Minimés), Royan (Belmont). Il faut y ajouter plusieurs nouveaux sites récemment reconnus, en particulier au nord-ouest de Rochefort (Le Vergeroux) et à Aytré.

¹⁰ Les pâtes sont granuleuses à dégraissant siliceux (avec parfois inclusion de chamotte), de calibre irrégulier, de couleur blanche ou rosée, parfois grise, noire ou brunâtre. Les variations de cuisson oxydante et / ou réductrice provoquent de fréquentes différences de couleurs entre le cœur et la surface, avec des irrégularités notables sur les faces externes (du blanc crème à l'orangé, jusqu'au brun et au gris-noir).

¹¹ L'épaisseur totale du ressaut de fondation atteint à peine 0,25 m.

fragilité et leur grand intérêt, qui exigeaient une fouille minutieuse, nous ont conduit à ne pas poursuivre ici le sondage (qui, peu après, a été envahi par l'eau).

Le site recèle ici des traces d'un habitat du haut Moyen Âge à définir, sur une extension qui couvre au moins la moitié nord du site.

Le Moyen Âge

Aucune structure bâtie liée au Moyen Âge n'a été mise en évidence. Cette observation est confirmée par la rareté relative de la céramique médiévale (46 tessons). Mais la moitié du site, au moins (toute la partie est : fig. 3), révèle la présence de sépultures qui recoupent toutes des structures antérieures. Les 33 sépultures mises au jour sont orientées globalement OE (ou NO-SE), avec une forte concentration dans l'angle est.

Les conditions de fouilles n'ont pas permis d'observations fines : les sépultures repérées sont considérées à priori comme de pleine terre (aucun effet remarqué d'espace vide), à l'exception de deux coffrages présumés. Pour les six sépultures où ce type d'observation a été possible, les bras sont croisés sur la poitrine.

Dans la tranchée T1, on compte 11 sépultures en pleine terre. La sépulture S30 s'apparente à un coffrage : le squelette est recouvert de dalles irrégulières (pierres naturelles).

La terre noire qui recouvre l'ensemble des sépultures correspond ici à une terre de cimetière : les ensevelissements sont multiples à partir d'une profondeur de 0,70 m. Le mobilier recueilli est hétéroclite jusqu'aux premières structures. On note certaines superpositions (S24 sur S30, S27 et S18 sur de probables coffrages). Toutes les sépultures en pleine terre sont postérieures aux sépultures à dalles (ou présumées telles) qu'elles recouvrent.

Les tranchées T2, T3, T5, T6, T12 et T13 ont livré 20 sépultures en pleine terre. La céramique associée indique une datation postérieure aux XIII^e-XIV^e siècles. La sépulture S10 (T3), orientée NE-SO, est celle d'un bébé (moins de 0,50 cm de long). La sépulture S28 (T6) est un probable coffrage (seule l'extrémité du crâne apparaît, recouverte d'une pierre plate irrégulière). Dans la tranchée T7, les fosses des trois sépultures (pleine terre) assurées, ont été creusées dans le sol de mortier à tuileaux. Le squelette de la sépulture S15 reposait en décubitus dorsal, les bras repliés sur le ventre (fig. 7). Un tesson de céramique à bandeau, daté du XII^e siècle, est associé au remplissage de cette sépulture.

Conclusion

Les données de fouilles recueillies lors de ce diagnostic restent imprécises et très incomplètes. Il faut tenir compte de l'exiguïté des sondages et des conditions atmosphériques détestables. Toutefois l'évaluation a permis de révéler la richesse potentielle du site : l'occupation est avérée dès l'époque gallo-romaine, durant le haut Moyen Âge et au Moyen Âge.

Le site, destiné à la destruction totale avec l'extension de l'actuel cimetière, est l'objet d'un triple enjeu, qu'une fouille méthodique pourrait clarifier. Le premier est celui de la nature du lien (continu / discontinu) entre l'époque gallo-romaine et le haut Moyen Âge, voire le Moyen Âge. À la différence de nombreux autres sites, ce lien est ici observable. Le deuxième enjeu est lié à l'ancienne église de Magné, aujourd'hui détruite et à peu près localisée, par le cadastre de 1809, à l'est du site : au-delà du cimetière médiéval, se pose la question des structures du Haut Moyen Âge en rapport avec la première église de Magné, dont les origines préromanes sont suggérées par les données de l'histoire. Le troisième enjeu dépasse le seul contexte de la paroisse de Magné : c'est toute l'histoire de l'île de Rochefort qui est ici concernée, puisque l'église de Magné (avec son prieuré) est l'un des quatre établissements religieux implantés dans le secteur par les moines de Saint-Vivien de Saintes, et occupe

géographiquement une place centrale. Le site de Breuil-Magné, dont les historiens pressentaient la grande ancienneté, pourrait ici apporter des précisions archéologiques capitales.

Philippe Duprat

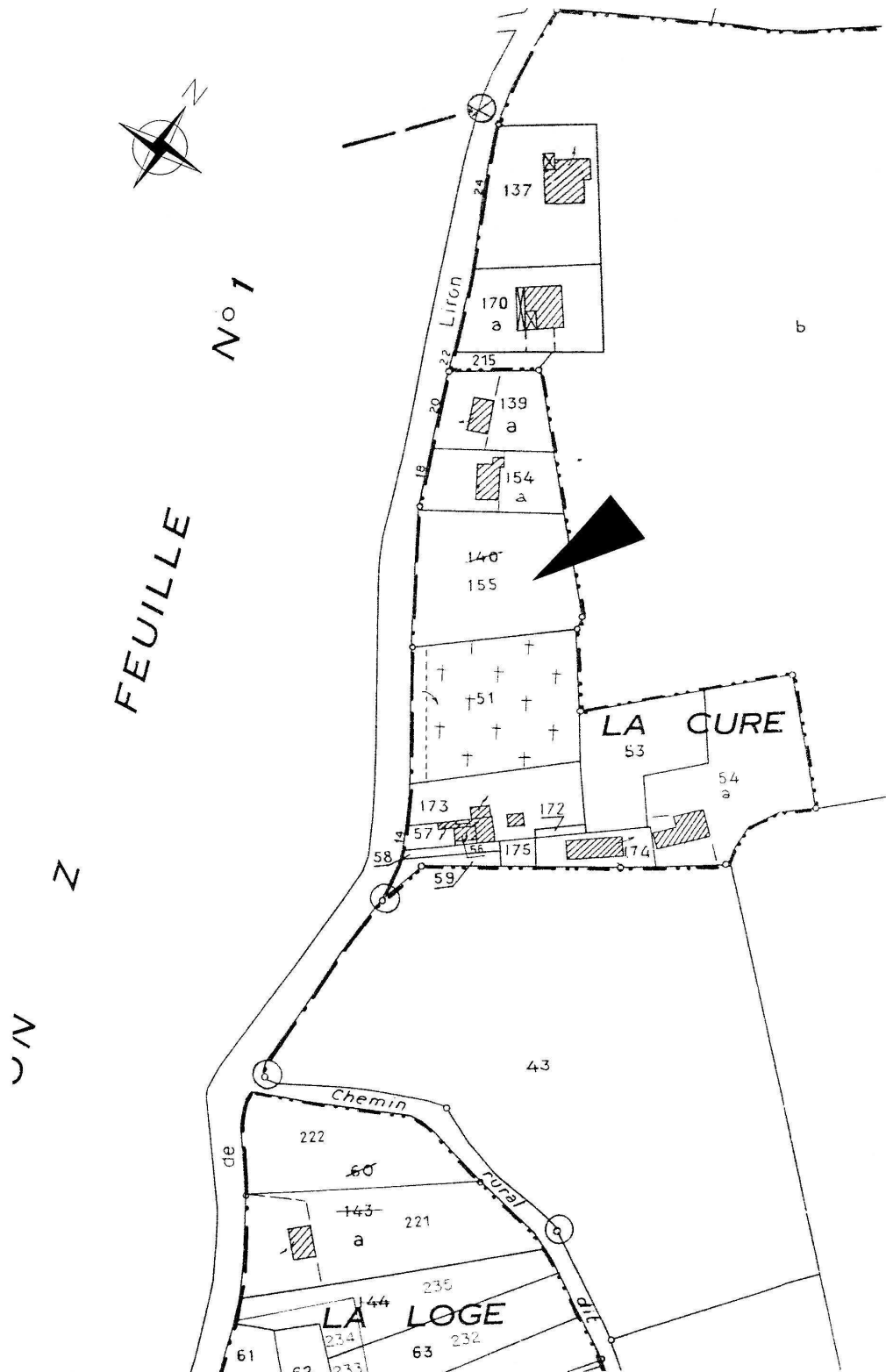


Fig. 1 : Breuil-Magné, La Cure, Extrait du cadastre

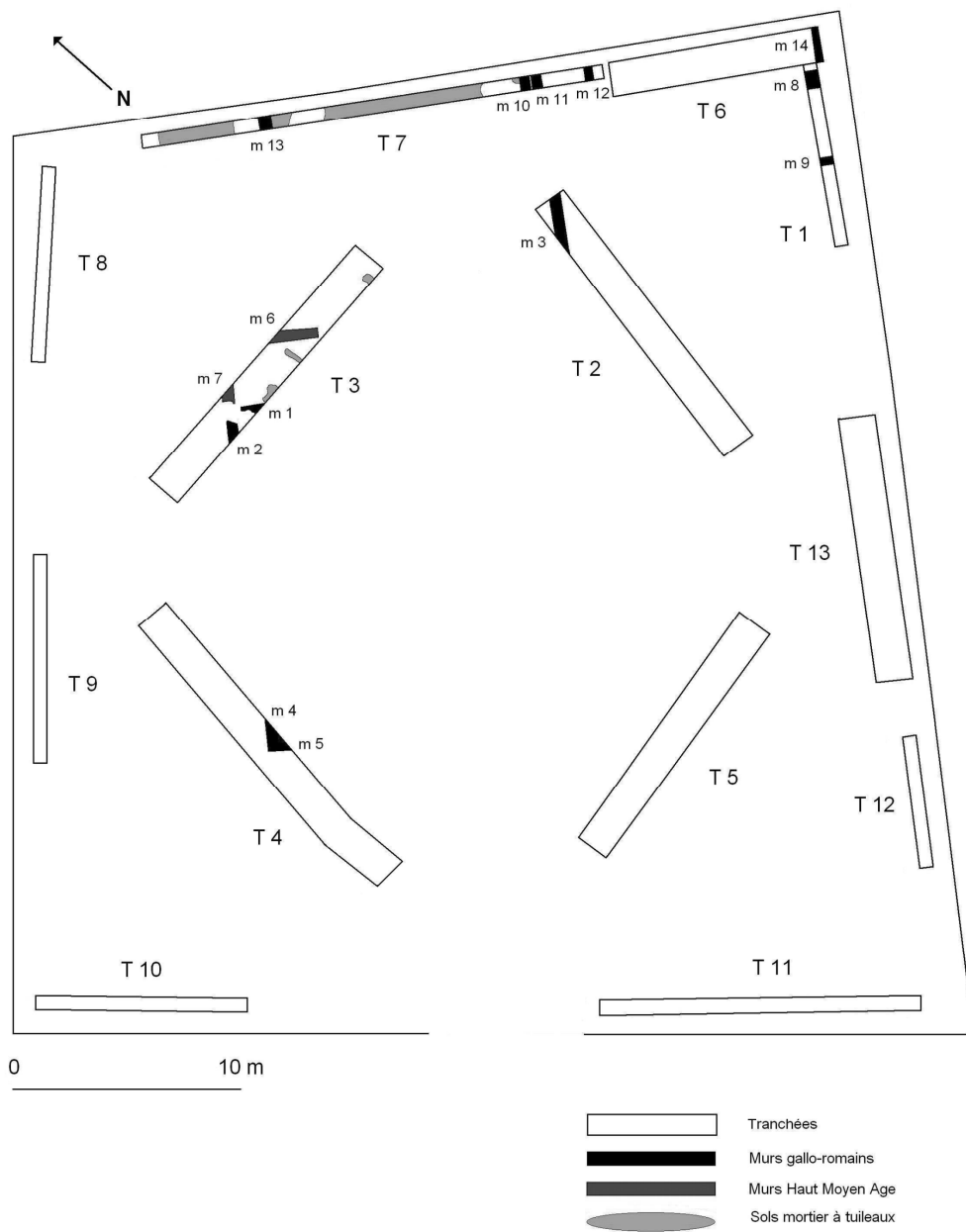


Fig. 2 : Breuil-Magné, La Cure, Plan d'ensemble des structures

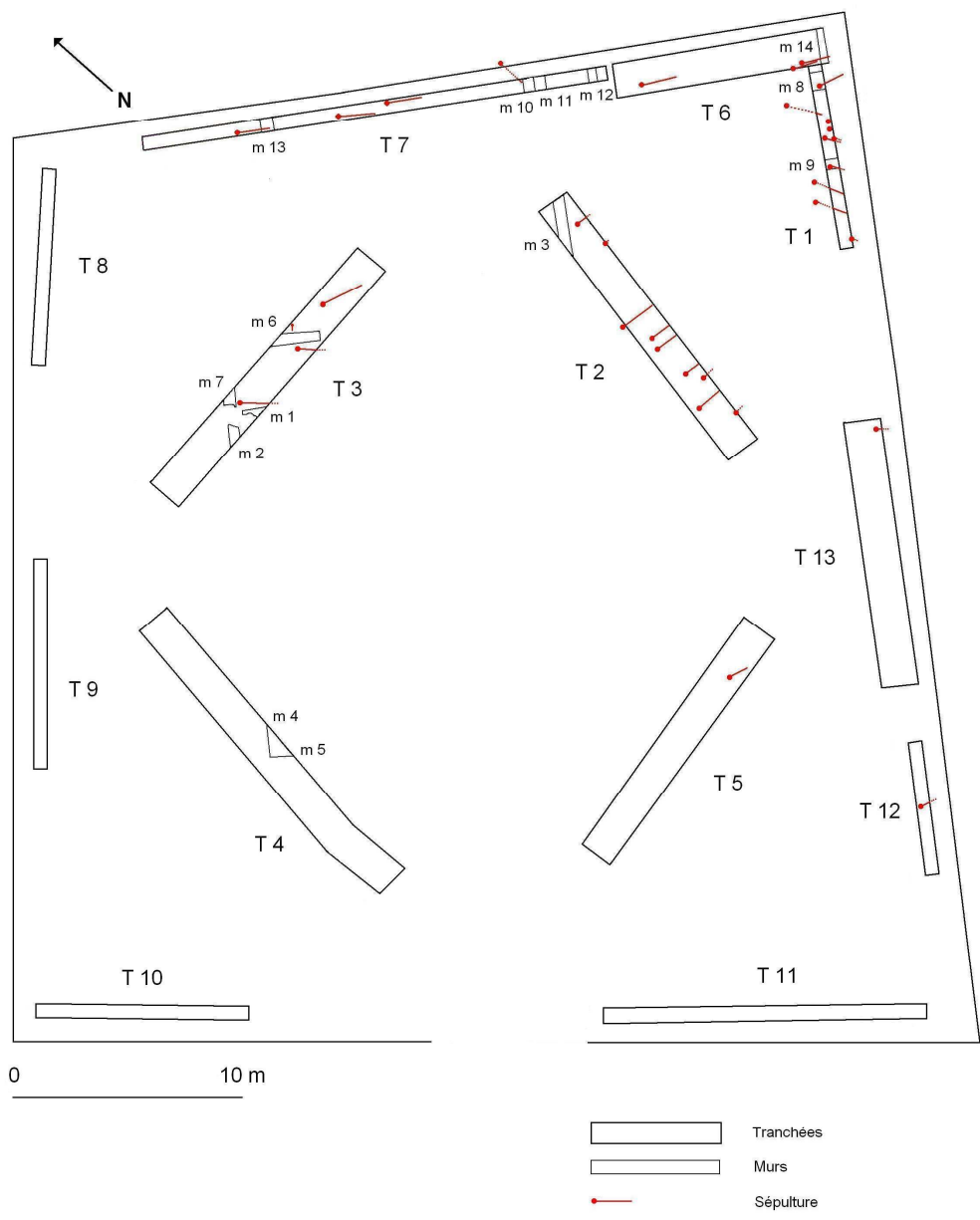


Fig. 3 : Breuil-Magné, La Cure, Les sépultures



Fig. 4 : Breuil-Magné, La Cure, Tranchée T3, murs m1-2-7



Fig. 5 : Breuil-Magné, La Cure, Tranchée T7, murs m. 10-11



Fig. 6 : Breuil-Magné, La Cure, Tranchée T3, mur m6



Fig. 7 : Breuil-Magné, La Cure, Tranchée T7, sépulture S15